

Catégorie de croissance de dividendes Starlight (anciennement Catégorie de croissance de dividendes Stone) - série FT8

Le présent document contient des renseignements clés que vous devez connaître à propos de la Catégorie de croissance de dividendes Starlight (anciennement Catégorie de croissance de dividendes Stone) – série FT8. Vous trouverez des renseignements détaillés dans le prospectus simplifié du Fonds. Demandez-en un exemplaire à votre représentant, communiquez avec Starlight Investments Capital LP (« Starlight Capital »), au 1 833 290-2606 ou à l'adresse info@starlightcapital.com, ou consultez le site www.starlightcapital.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

CODE(S) DU FONDS (\$CA) :	SLC5178
DATE DE CRÉATION DE LA SÉRIE :	1 août 2023
VALEUR TOTALE DU FONDS AU 30 JUIN 2023 :	306,48 millions \$
RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG) :	S.O. (nouveau fonds)

GESTIONNAIRE DU FONDS :	Starlight Investments Capital LP
GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :	Starlight Investments Capital LP
DISTRIBUTIONS :	Taux annuel cible de 8 % de la valeur liquidative du titre au dernier jour de la dernière année civile. Dividendes et remboursements de capital mensuels et, en février, les gains en capital nets réalisés, le cas échéant. Les distributions seront automatiquement réinvesties à moins que vous ne choisissiez de les recevoir en liquidités.
INVESTISSEMENT MINIMUM :	500 \$ (initial)

Dans quoi le Fonds investit-il?

Le Fonds investit dans les sociétés canadiennes qui versent un dividende. Environ 30 % des actifs du Fonds seront investis dans des titres de participation de sociétés étrangères, quoique la pondération des titres de sociétés étrangères peut varier de temps en temps.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 juin 2023. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 juin 2023)

1.	Liquidités et équivalents	10,54 %
2.	Banque Royale du Canada	5,35 %
3.	Microsoft Corporation	4,27 %
4.	Mandat privé d'immobilier mondial Starlight, série I	3,62 %
5.	Brookfield Corporation	3,61 %
6.	Waste Connections, Inc.	3,60 %
7.	Mandat privé d'actions mondiales Starlight, série I	3,59 %
8.	Visa Inc.	3,42 %
9.	UnitedHealth Group Incorporated	3,40 %
10.	Costco Wholesale Corporation	3,25 %

Pourcentage total des dix principaux placements 44,65 %

Nombre total de placements	41
----------------------------	----

Répartition des placements (au 30 juin 2023)

Services financiers	27,79 %
Produits industriels	13,29 %
Technologies de l'information	11,89 %
Liquidités et équivalents	10,54 %
Santé	9,67 %
Biens de consommation de base	8,17 %
Fonds	7,21 %
Services de communication	4,35 %
Consommation discrétionnaire	2,70 %
Services publics	2,42 %
Énergie	1,97 %

0 % 20 % 40 % 60 % 80 % 100 %

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup au fil du temps. Ces fonds risquent davantage de perdre de l'argent mais ont également la possibilité d'avoir un rendement plus élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins au fil du temps et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Évaluation du risque

Starlight Capital estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est **faible à moyen**.

Cette donnée est fondée sur le degré de variation en glissement annuel des rendements du Fonds, mais elle n'est pas une indication de la volatilité future du Fonds. L'évaluation peut changer au fil du temps. La valeur d'un fonds dont le niveau de risque est faible peut tout de même diminuer.

faible	faible à moyen	moyen	moyen à élevé	élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le niveau de risque et les facteurs de risque susceptibles d'avoir une incidence sur les rendements du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » du prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des organismes de placement collectif, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez perdre le capital que vous avez investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section vous indique la performance des titres de la série FT8 du fonds depuis sa création. Les rendements sont calculés après déduction des frais. Ces frais réduisent le rendement du fonds.

Rendement annuel

Cette information n'est pas disponible, car les titres de la série FT8 du Fonds n'ont pas été distribués pendant une année civile complète.

Meilleurs et pires rendements sur une période de 3 mois

Cette information n'est pas disponible, car les titres de la série FT8 du Fonds n'ont pas été distribués pendant une année civile complète.

Rendement moyen

Cette information n'est pas disponible, car les titres de la série FT8 du Fonds n'ont pas été distribués pendant une année civile complète.

À qui le Fonds est-il destiné?

Ce Fonds convient aux investisseurs :

- qui recherchent une plus-value en capital et des dividendes
- dont l'horizon de placement se situe de moyen à long terme et dont le seuil de tolérance au risque est de faible à moyen

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs dont l'horizon de placement est à court terme.

Un mot à propos de l'impôt

En règle générale, vous serez imposé sur le revenu que vous tirerez de tout fonds. Le montant que vous devrez payer variera selon les lois fiscales de votre territoire de résidence et selon que le régime dans lequel vous détenez des titres du Fonds est enregistré ou non comme régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou comme compte d'épargne libre d'impôt (CELI). N'oubliez pas que si vous détenez les titres du Fonds dans un compte non enregistré, les distributions versées par le Fonds sont ajoutées à votre revenu imposable, peu importe que vous les receviez au comptant ou que vous les réinvestissiez. Les échanges d'actions entre différentes catégories d'actions d'un fonds commun de placement, y compris les fonds de la société, seront traités comme une distribution imposable de ces actions à leur juste valeur marchande. Une telle distribution pourrait entraîner un gain ou une perte en capital pour vous.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux suivants indiquent les frais que vous pourriez devoir payer pour acheter, posséder ou vendre des titres de série FT8 du Fonds. Les frais, y compris les commissions, le cas échéant, peuvent varier entre les différentes séries d'un Fonds et entre les différents fonds. Les commissions élevées peuvent faire en sorte que les représentants recommandent un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous au sujet d'autres fonds ou placements qui pourraient vous convenir à moindre coût.

1. Frais

Aucuns frais d'acquisition ne sont payés lorsque vous détenez des parts de série FT8 du Fonds.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas directement ces dépenses. Elles vous affectent parce qu'elles réduisent le rendement du fonds. Les frais de gestion annuels de la série sont de 0,95 % de la valeur de la série. Cette série étant nouvelle, ses frais de gestion ne sont pas encore disponibles.

Le Fonds peut verser au gestionnaire une commission de rendement égale à 10 % de l'excédent du taux de rendement de la série du fonds sur celui de son indice de référence, sous réserve d'un maximum de 0,30 % de la valeur nette d'inventaire moyenne du fonds. L'indice de référence du fonds est constitué de 80 % de l'indice Morningstar® Canada et de 20 % de l'indice Morningstar® US Large Cap.

Plus d'information à propos de la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant lorsque vous détenez des titres de la série FT8.

3. Autres frais

Vous pourriez devoir payer d'autres frais si vous achetez, détenez ou échangez des titres du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous vendez ou échangez des titres dans les 30 jours suivant l'achat, vous pourriez payer des frais de 1,00 % de la valeur des titres que vous vendez ou échangez. Si nous détectons une tendance à négocier excessivement à court terme, vous pourriez payer des frais allant jusqu'à 2,00% de la valeur des titres que vous achetez, vendez ou échangez dans un délai de 90 jours. Ces frais sont versés au Fonds.
Échanger ou changer les frais	La société de votre représentant peut exiger des frais pouvant atteindre 2,00 % de la valeur des titres que vous souhaitez substituer ou échanger.
Frais de chèque sans provision	Nous vous facturerons 30 \$ si un paiement pour un achat de parts est retourné par votre banque pour quelque raison que ce soit.
Frais de compte à honoraires	En règle générale, vous devez participer à un programme à honoraires ou de comptes intégrés auprès de la société de votre représentant pour acheter cette série. La société de votre représentant peut vous facturer des frais, qui sont négociés entre vous et la société de votre représentant et qui lui sont versés directement.

Et si je change d'avis?

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de vous retirer d'une entente d'achat de titres d'un organisme de placement collectif dans les deux jours ouvrables suivant la réception d'un prospectus simplifié ou de l'Aperçu du Fonds, ou
- d'annuler votre achat dans les 48 heures suivant la réception de l'avis d'exécution de votre achat.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez aussi le droit d'annuler un achat ou, dans certains cas, de demander des dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, le document sur l'aperçu du Fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois de votre province ou de votre territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Pour plus d'information

Communiquez avec Starlight Capital ou avec votre représentant pour obtenir le prospectus simplifié ou tout autre document d'information du Fonds. Ces documents et l'Aperçu du Fonds constituent l'ensemble des documents juridiques du Fonds.

Starlight Investments Capital LP

1400 - 3280, rue Bloor Ouest,
Toronto, Ontario M8X 2X3
1-833-290-2606
info@starlightcapital.com

Pour en apprendre plus sur l'investissement dans des fonds communs de placement, consultez le prospectus **Comprendre les organismes de placement collectif (Understanding mutual funds)**, disponible sur le site Internet des Autorités canadiennes en valeurs mobilières au www.autorites-valeurs-mobilieres.ca/.